

23  
SEPT. 2021

# LES DÉLAIS DANS LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

AMPHI 1 - UFR DEA DE METZ

9h00 Allocution d'ouverture  
**Pierre TIFINE**, Doyen de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)  
**Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)

## MATINÉE : DÉLAIS ET PRINCIPE DE SÉCURITÉ JURIDIQUE

Présidence de séance : **Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)

### LES DÉLAIS ET LA FORCLUSION

9h30 Le point de départ du délai de recours  
**Pascal CAILLE**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)

9h50 Le délai « raisonnable » de recours  
**Christophe De BERNARDINIS**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)

10h10 Débats

10h30 Pause

### LES DÉLAIS ET LA PRESCRIPTION

11h00 La prescription et le juge administratif  
**Frédéric ROLIN**, Professeur de droit public à l'Université Paris XI (IEDP)

11h20 La prescription quadriennale et le contentieux administratif  
**Hatice TOKLU**, Doctorante en droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)

11h40 Débats

12h00 Pause

## APRÈS-MIDI : DÉLAIS ET DROIT À UN RECOURS EFFECTIF

Présidence de séance : **Frédéric ROLIN**, Professeur de droit public à l'Université Paris XI (IEDP)

### LE DÉLAI D'INTERVENTION DES DÉCISIONS JURIDICTIONNELLES

14h00 Le juge, les délais et les caractères généraux de la procédure  
**Alexandre CIAUDO**, Professeur de droit public à l'Université de Franche Comté (CRJFC)

14h20 Les délais et la contrainte du jugement dans un délai raisonnable  
**Pierre LEVALLOIS**, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine (IRENEE)

14h40 Débats

15h10 Pause

### LE DÉLAI D'EXÉCUTION DES DÉCISIONS JURIDICTIONNELLES

15h30 Les délais d'exécution des décisions juridictionnelles, les pratiques du juge  
**Sylvain MERENNE**, Premier conseiller de la Cour Administrative d'Appel de Marseille

15h50 Les délais d'exécution des décisions juridictionnelles, l'expérience de l'avocat  
**Etienne COURONNE**, Avocat au barreau de Metz

16h00 Débats

 Connexion WIFI Université de Lorraine  
Identifiant : IRENEE / Mot de passe : HLOqSaRt

23  
SEPT. 2021

## LES DÉLAIS DANS LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

AMPHI 1 - UFR DEA DE METZ

La question des délais dans le contentieux administratif est doublement centrale. D'une part, en organisant un système limitant dans le temps les possibilités d'action contre les décisions administratives, le législateur et le pouvoir réglementaire satisfont le principe de sécurité juridique. Toutefois, et d'autre part, ce système ne doit pas trop attenter au droit à recours effectif, à peine de contrevenir aux principes constitutionnel et conventionnel. C'est d'ailleurs au regard de ce droit à un recours effectif qu'il convient de comprendre que la question des délais ne concerne pas seulement la recevabilité de la requête. Les préoccupations d'efficacité de la justice administrative, qui expliquent certaines évolutions textuelles et jurisprudentielles, sont susceptibles de restreindre à l'excès ce droit à un recours effectif, qu'il s'agisse à proprement parler des délais présidant à la recevabilité de la requête ou des délais que le juge fixe au cours de l'instruction ou à l'issue de ses décisions.

**Cette journée sera donc l'occasion de confronter le droit et la pratique relatives aux délais dans le contentieux administratif au principe de sécurité juridique et au droit à un recours effectif.**



INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](http://IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR)

**⚠ LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT : UN CONTRÔLE SERA EFFECTUÉ DÈS L'ENTRÉE DE L'AMPHITHÉÂTRE.**

Contact : [irenee-contact@univ-lorraine.fr](mailto:irenee-contact@univ-lorraine.fr)



JOURNÉE  
D'ÉTUDES



23  
SEPT. 2021

AMPHI 1  
UFR DEA  
Ile du Saulcy METZ

## LES DÉLAIS DANS LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

Sous la dir. de Pascal CAILLE, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)  
Entrée gratuite et inscription obligatoire sur [irenee.univ-lorraine.fr](http://irenee.univ-lorraine.fr)

**LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT : UN CONTRÔLE SERA EFFECTUÉ DÈS L'ENTRÉE DE L'AMPHITHÉÂTRE.**

